

Québec, Le Soleil, lundi 20 février 1984

L'armée de Shamir remonte vers Beyrouth

Les chiites attendent Israël de pied ferme

(D'après NYTNS, UPI, AFP et AP) — La milice chiite libanaise et l'armée israélienne sont prêtes à s'attaquer d'un instant à l'autre.

Juste avant que la télévision et la radio officielles libanaises annoncent que des troupes israéliennes ont franchi, hier soir, la rivière Awali (qui marque la limite nord de la présence israélienne au Liban), le leader chiite M. Nabih Berri, dont les miliciens ont pris Beyrouth-Ouest la semaine dernière, a ordonné à ses hommes d'attaquer les troupes israéliennes si elles s'aventurent trop au nord de la rivière Awali.

L'armée israélienne a démenti avoir franchi cette frontière symbolique mais, selon la télévision libanaise, une importante colonne comportant 42 transports de trou-

pes blindés, 25 camions transportant des munitions et de l'armement a traversé la rivière Awali.

De source militaire libanaise, on a confirmé qu'une colonne blindée comptant environ 70 véhicules avait franchi la rivière au pont Awali, le long de la route côtière Beyrouth-Saida. Selon cette source, la colonne se trouvait, en fin de soirée, dans la région de Damour, sur la côte, à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth.

Pour sa part, Radio-Liban a annoncé qu'une deuxième colonne, de même importance que la première, avait elle aussi franchi l'Awali dans la soirée par le pont du Bisri, dans la montagne, à une vingtaine de kilomètres à l'est du pont Awali.

Selon la radio, cette deuxième

colonne se dirigeait vers la localité de Bate, près de Jezzine, sur le flanc occidental du mont Barouk. Le village de Bate se trouve à l'extrémité sud-est de la montagne du Chouf.

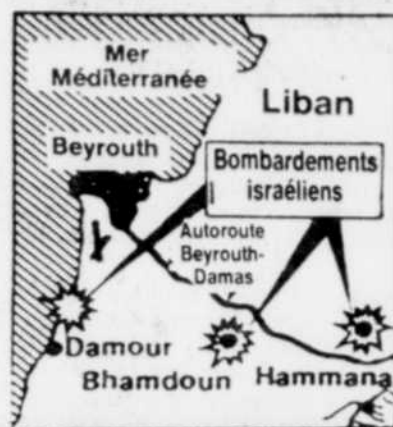
Ces informations interviennent alors que des duels d'artillerie ont opposé hier après-midi les milices chrétiennes et druzes dans la région située au nord de la rivière Awali. De plus, les positions de l'armée libanaise à Souk El-Gharb (à une dizaine de km dans la montagne à l'est de Beyrouth) ont subi hier leur plus fort bombardement depuis la guerre de la montagne en septembre.

Cette localité est d'une importance capitale sur le plan stratégique. Avec Baabda, où est situé le palais du président Amine Gemayel, c'est l'enjeu des luttes qui opposent maintenant l'armée libanaise et les phalangistes aux miliciens druzes et chiites.

Souk-el-Gharb représente un point où il est possible de contrôler la ville de Beyrouth, Baabda symbolise le pouvoir.

Pour la première fois aussi depuis l'invasion israélienne de juin 1982, des avions israéliens ont bombardé des positions près de Damour, sur la route côtière, à 12 km au sud de Beyrouth, région sous contrôle des miliciens druzes.

L'objectif près de Damour était, selon un communiqué du commandement militaire israélien, un bâtiment "qui ces derniers jours était habité par des terroristes". Des bases de combattants palestiniens à Bhamdoun et Hammana sur l'axe Beyrouth-Damas, dans les montagnes sous contrôle druze, ont également été bombardées lors des raids aériens opérés en milieu de journée. Ces bombardements auraient fait au moins trois morts et 19 blessés.



Une fumée noire, résultat des attaques de la chasse israélienne, flottait hier après-midi sur la localité de Damour, à proximité de Beyrouth. D'autres bombardements ont eu lieu à Bhamdoun et à Hammana (voir carte en médaillon).

Nouvelle tension Amman-Tripoli

AMMAN (d'après AFP) — Les relations entre la Jordanie et la Libye, tendues depuis 1980, risquent de se détériorer considérablement à la suite des accusations portées samedi par Amman contre le gouvernement de Tripoli d'avoir "attaqué et brûlé" l'ambassade de Jordanie en Libye.

La rencontre entre le roi Hussein et le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, prévue courant février à

Amman, est à l'origine de ce coup de main, a-t-on estimé.

L'agence de presse libyenne Jana a affirmé que la police libyenne avait "tenté d'empêcher des milliers de manifestants palestiniens et arabes", invités à se rassembler la veille, d'approcher de l'ambassade de Jordanie, mais que ces derniers étaient parvenus "à brûler le drapeau jordanien". Le ministère jordanien des Affaires étrangères, dans son communiqué de samedi soir,

considérait que la responsabilité officielle libyenne ne faisait aucun doute dans cet incident, "prémédité et exécuté par des agents du gouvernement libyen" et affirmait que l'ambassade avait entièrement brûlé.

Hier, les autorités jordaniennes n'avaient arrêté aucune mesure de riposte, dans l'attente du retour du roi Hussein de Londres où il se trouvait en visite privée.



Les Américains s'apprentent à quitter Beyrouth mais les soldats italiens ont commencé leur évacuation. Aimés de la population, ils ont été chaudement salués par les habitants lors de leur repli.

Négociations secrètes avec le chef de l'OLP

(D'après NYTNS) — L'entourage du président Ronald Reagan a nié hier les révélations du "New York Times" selon lesquelles les Etats-Unis et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, ont eu, pendant neuf mois, des contacts répétés pour une reconnaissance mutuelle mais des responsables du département d'Etat, à commencer par l'ex-secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, sont loin de les démentir, mentionnant même que M. Reagan était "probablement au courant" de ces discussions.

Selon une enquête du "New York Times", c'est par l'intermédiaire d'un spécialiste des questions du Moyen-Orient, directeur d'un institut à New York, M. John Edwin Mroz, que les contacts ont eu cours entre août

1981 et mai 1982. M. Mroz et Arafat se sont rencontrés à une cinquantaine de reprises pour plus de 400 heures d'entretiens. C'est le chef de l'OLP qui, à l'époque, avait fait savoir à Washington qu'il était prêt à discuter "d'un possible cadre de travail pour un accord OLP-USA" et c'est M. Mroz, à la demande du secrétariat d'Etat, qui s'est chargé de cette mission.

Les travaux étaient si avancés que l'OLP s'était engagée, en mai 1982, à donner sa réponse "à la mi-juin". Tout a échoué par suite de l'invasion israélienne au Liban, au début du mois de juin 1982. Le chef de l'OLP n'a plus jamais voulu rencontrer son intermédiaire, accusant l'administration Reagan de l'avoir trompé en autorisant parallèlement l'invasion du Liban.

Jérusalem construira son avion de chasse

(D'après AFP) — Les Etats-Unis ont annoncé samedi leur décision de permettre à Israël de prélever \$250 millions sur l'aide militaire de \$1,7 milliard (budget 1984) qu'ils lui accordent pour permettre de développer le projet de chasseur-bombardier israélien "Lavie" (Lionceau).

Cette annonce est perçue à Jérusalem comme une victoire du lobby juif puisque l'aide militaire américaine doit normalement être affectée à des achats d'armes aux Etats-Unis et qu'elle permettra à

Israël de construire un appareil directement en concurrence avec ceux de l'industrie américaine. La réalisation de ces avions destinés à remplacer les vieux Skyhawk et Kfir permettra aussi à Israël d'écartier toute menace d'embargo, créera des milliers d'emplois et enraiera une dramatique "fuite des cerveaux".

Selon les autorités israéliennes, le "Lavie" pourrait être opérationnel en 1986 et au moins 200 exemplaires pourraient être construits.

Devenez propriétaire de votre condominium en Floride West Palm Beach

Situés à West Palm Beach, 57 condominiums entièrement meublés, équipés, climatisés, avec terrasse. Deux (2) chambres à coucher, cuisine, dinette, salon, deux salles de bains. Construction neuve en béton avec très belle vue sur le lac. Piscine, tennis, parc privé, lac avec plage aménagée et fontaine de 30 pieds de hauteur. Situés à quelques milles de la mer, terrain de golf, courses de chiens, Jai-A-Lai, centre d'achats et aéroport.

Votre condominium sera loué et les revenus serviront à rembourser votre hypothèque et les frais communs. Vous vous constituez ainsi un capital intéressant et vous obtenez un placement de tout repos et des plus sécuritaires. Préparez votre retraite dans votre condominium entièrement payé (ce placement peut être fait seul, avec un ami(e) ou en famille), et profitez de vacances annuelles sans frais d'hébergement.

Nos bureaux sont situés à Québec, Montréal et Boca Raton en Floride et nous nous occuperons de l'administration et de la location de votre unité. Nous vous garantissons 13 000\$ de revenu brut annuel.

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.

COURTAGE IMMOBILIER
FISCALITÉ IMMOBILIERE

Québec:
(418) 681-7757

Montréal:
(514) 848-9175

LE REER PORTEFEUILLE DU TRUST ROYAL:

CELUI QUI VOUS PERMET DE CHANGER D'IDÉE QUAND LES TEMPS CHANGENT

Pourquoi le REER Portefeuille? Parce que nous croyons que le meilleur REER, c'est celui qui vous permet de changer d'idée quand les temps changent. Cinq des sept options de placement de notre REER Portefeuille vous permettent de passer d'une option à l'autre moyennant un bref préavis.

1 REER COMPTE D'ÉPARGNE: Vos intérêts sont calculés sur votre solde mensuel minimum et sont réinvestis tous les six mois.

2 LE DÉPÔT À TERME (intérêts annuels simples): Votre capital et vos intérêts sont garantis pour la durée de votre choix: 1, 2, 3, 4, ou 5 ans. Vos intérêts sont réinvestis chaque année dans le REER Compte d'épargne ou le fonds de placement de votre choix.

3 LE DÉPÔT À TERME (intérêts annuels composés): Vous avez aussi le choix de la durée. Les intérêts sont réinvestis à la date anniversaire de votre dépôt, au taux initial.

4 LE FONDS D'OBLIGATIONS ET DE DEBENTURES: Votre REER est investi dans des valeurs à revenu fixe: obligations et débentures. Ce régime produit des revenus sous forme d'intérêts.*

5 LE FONDS HYPOTHECAIRE: Vous investissez dans un portefeuille de titres de première hypothèque ordinaire. Les titres hypothécaires rapportent toujours des intérêts élevés.*

6 LE FONDS D'ACTIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES: Votre argent est investi dans des actions de sociétés canadiennes. Les actions offrent des perspectives de plus-value souvent supérieures aux taux d'intérêt.*

7 LE FONDS D'ACTIONS DE SOCIÉTÉS DU SECTEUR ÉNERGETIQUE: Il s'agit d'un fonds de placement dans le secteur de l'énergie. C'est l'occasion rêvée de participer à ce marché très actif.*

CE N'EST PAS TOUT!

Le Trust Royal vous offre trois autres régimes spécialisés: le REER Obligations d'épargne, investi en obligations d'épargne du Canada et du Québec; le REER autogère, où vous choisissez vous-même les titres de votre portefeuille; et le REER à gestion de portefeuille, qui se compose d'actions et d'obligations choisies et gérées pour vous par nos gestionnaires de portefeuilles.

Pour en savoir davantage, procurez-vous notre brochure détaillée sur le REER Portefeuille au bureau du Trust Royal le plus proche de chez vous.

1234567 FAÇONS DE PROGRESSER AVEC 1 REER

*Les fonds gérés par le Trust Royal ne se vendent que par prospectus, dont vous pouvez vous procurer un exemplaire sur demande.

Trust Royal

Ce qui compte, c'est de progresser.

1120, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY, 681-7241
CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER, STE-FOY, 658-1013
1874, D'ESTIMAUVILLE, QUÉBEC, 667-7318



Le cardinal Casaroli et le premier ministre Craxi, après la signature du nouveau concordat.

Le pape réagit en des termes mesurés à la signature du nouveau concordat

CITE DU VATICAN (d'après AFP et AP) — Jean-Paul II a commenté brièvement et en termes mesurés, hier, le nouveau concordat signé samedi par l'Italie et le Vatican.

Il a qualifié l'événement "d'historique". Le concordat fournit une "base juridique pour des rapports bilatéraux pacifiques", a-t-il dit, ajoutant que Paul VI avait encouragé la révision de l'accord, "signe de concorde renouvelée entre l'Eglise et l'Etat d'Italie".

Jean-Paul II estime que le pacte peut représenter "une inspiration idéale pour une contribution généreuse et créatrice que la communauté ecclésiale est appelée à apporter pour le bien moral et le progrès de la nation".

Le chef de l'Eglise a fait siens les "souhaits" et les "espoirs" exprimés par la Conférence épiscopale italienne dans un message publié samedi. Les évêques, après avoir souhaité que le nouveau concordat permette une collaboration efficace entre l'Etat et l'Eglise, avaient relevé qu'il passait sous silence certains problèmes d'actualité, telles l'assistance aux déshérités et l'action en faveur de la famille.

Le concordat, négocié depuis huit ans, est rédigé en termes généraux qui en font un accord cadre, d'épineux problèmes financiers et fiscaux étant renvoyés à plus tard. S'inspirant de la constitution italienne de 1947 et des orientations définies par le Concile Vatican II, il modifie les accords du Latran de 1929: le catholicisme n'est plus la religion d'Etat et l'enseignement du catéchisme, d'obligatoire, devient facultatif. Rome cesse de s'appeler officiellement la ville sacrée. Les mariages religieux continuent à avoir des effets civils légaux si l'âge des époux correspond aux limites fixées par la loi italienne. Les déclarations de nullité de mariage obtenues par des Italiens auprès d'un tribunal ecclésiastique doivent être confirmées par une cour d'appel italienne.

S'il met fin à certains privilèges, ce nouveau concordat en garde certains. Ainsi, les prêtres sont toujours exemptés du service militaire et l'Etat ne peut pas disposer des églises catholiques sans l'approbation du Vatican.

Le nouveau texte redonne également le contrôle des catacombes juives, auparavant exercé par le Vatican, à l'Etat italien. La petite

communauté juive de Rome espère que l'Etat les ouvrira aux touristes. En revanche, le Vatican conserve le contrôle des catacombes chrétiennes.

Le document a été signé samedi par le premier ministre socialiste Bettino Craxi et le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, au cours d'une cérémonie télévisée. Il doit maintenant être ratifié par le Parlement italien.

AVIS DE CONVOCATION

Société mutuelle d'assurances contre l'incendie de Dorchester

Avis aux membres

Veillez prendre avis que l'assemblée générale annuelle de la Société mutuelle de Dorchester aura lieu au Centre des loisirs, rue de l'Eglise, Ste-Claire, le jeudi 8 mars 1984 à 20h00.

Donné à Sainte-Claire le 20 février 1984

M. Gérald Breton, secrétaire

Martyrs français béatifiés

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le pape Jean-Paul II a béatifié hier au cours d'une cérémonie solennelle sur la place Saint-Pierre 99 martyrs catholiques de la Révolution française.

Ces 99 martyrs furent exécutés en 1793 et 1794 dans la région d'Angers. Il y avait parmi eux 83 femmes dont trois religieuses, et 16 hommes dont 12 prêtres.

Les religieux furent guillotins pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, et les laïcs furent fusillés pour "fanatisme", autrement dit parce qu'ils n'avaient pas voulu abjurer.

"Ils acceptèrent la mort parce qu'ils voulaient préserver leur foi et leur religion", a déclaré Jean-Paul II des "99 martyrs d'Angers", dont le cas fut soumis pour la première fois à la Congrégation des saints en 1910.

"Ces martyrs nous invitent aussi à penser à la multitude des fidèles qui souffrent d'une persécution cachée et douloureuse même dans le monde d'aujourd'hui, ce qui est d'autant plus grave car elle implique l'absence de liberté religieuse, la discrimination, l'impossibilité de se défendre, l'internement et la mort civile, comme je l'ai dit à Lourdes en août 1983", a poursuivi le pape.

"Leurs tribulations ont beaucoup de points communs avec celles de nos nouveaux bienheureux", a ajouté Jean-Paul II qui s'adressait à une quinzaine de milliers de fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre, dont 2,000 Français.

Avis de dissolution

Prenez avis que la compagnie "Peau Tendre Inc." demandera au ministère des Institutions financières la permission de se dissoudre conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies de Québec.

Georges Desrochers, ca Secrétaire

AUJOURD'HUI

ALEXANDRE, Charles
1204, Labelle
Ste-Foy

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
20\$

avis divers

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que la propriété sous-mentionnée sera vendue par encaissement public, par voie de licitation, au temps et lieu mentionnés plus bas, suivant jugement de M. Gérard Grenier, Protonotaire-Spécial, le 19 octobre 1983.

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. 200-05-002765-837
SHERIF: 200-18-000015-840

DAME PIERRETTE BEAULIEU et DENISE DELISLE, et LAVAL MARTEL et RAYMOND MARTEL, demandeurs - contre DAME RAYMONDE BELANGER et ANDRE MARTEL, défendeurs.
"Le lot MILLE HUIT CENT QUARANTE ET UN (1841) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la Cité de Québec avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant les numéros 605 et 613 de la rue Fleury en la ville de Québec."

La mise à prix est fixée à neuf mille huit cent quarante-trois dollars et soixante-quinze cents (9 843,75\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-SIXIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A ONZE HEURES.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. 200-05-000260-831
SHERIF: 200-18-0000363-836

ASSURANCE-VIE DESJARDINS, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 200, avenue des Commandeurs, Lévis, district de Québec, demanderesse - contre ROBERT OLIVIERI, 2555, Biencourt, Sainte-Foy, Québec, défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision DEUX de la subdivision CENT QUARANTE-NEUF du lot originaire QUATRE CENT QUATORZE (414-149-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec et."

La subdivision DEUX de la subdivision CENT CINQUANTE du lot originaire QUATRE CENT QUATORZE (414-150-2) du cadastre officiel.

Avec la maison dessus construite et sise au numéro civique 2555, de la rue Biencourt à Sainte-Foy, circonstances et dépendances et avec les servitudes suivantes:

a) servitude en faveur de Bell Canada, enregistrée à Québec le 7 mars 1961 sous le numéro 485-971.
b) servitude en faveur d'Hydro-Québec enregistrée à Québec sous le numéro 485-626.

La mise à prix est fixée à treize mille vingt-cinq dollars (13 025,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-SEPTIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. 200-05-000343-848
C.P.Q. 200-02-010355-826
SHERIF: 200-18-000016-848

R. LAFLAMME & FRERE INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, district de Québec, demanderesse - contre RAYMOND BARON, domicilié et résidant au 1444, 22e Rue, Saint-Redempteur, comté de Lévis, district de Québec, défendeur.

"La subdivision numéro QUARANTE du lot originaire CINQ CENT TRENTE-HUIT (538-40) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec."

De figure irrégulière, borne vers le nord par le lot 538-39, vers l'est par le lot 538-30 (rue) vers le sud par le lot 538-41, vers l'ouest par le lot 540-21, mesurant cent huit pieds et quarante-cinq centièmes (108,45 pi. soit 33,05m) vers l'est et vers l'ouest cent huit pieds et quarante-trois centièmes (108,43 pi. soit 33,05m) vers le sud, contenant en superficie quatre mille quatre-vingt-quatre-vingt-cinq carrés, mesure anglaise (4094 pi. car. soit 380,34 m. car.).

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 265, Place Orleans, Beauport."

La mise à prix est fixée à dix mille six cent quatre-vingt dollars et soixante-quinze cents (10 680,75\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-SEPTIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. 200-05-002373-830
SHERIF: 200-18-000019-838

CAISSE POPULAIRE DE BEAUPORT, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 727, avenue Royale, Beauport, district de Québec, demanderesse - contre PIECES D'AUTO RAYMOND RODRIGUE INC. et Ais, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 1901, Rang St-Angé, Ste-Foy, district de Québec, défendeurs conjoints et solidaires.

"Un emplacement désigné comme étant la subdivision TROIS du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-CINQ (625-3) du cadastre officiel pour la paroisse de l'ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 1901, Rang St-Angé, Ste-Foy, circonstances et dépendances."

Avec les servitudes actives et passives, notamment les servitudes passives du ministère des Transports du Gouvernement fédéral, de Bell Canada et du B.A.E.Q.M."

La mise à prix est fixée à quatorze mille six cent soixante-deux dollars et cinquante cents (14 672,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-SIXIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

"Un emplacement situé en la ville de Beauport, côté nord du boulevard Rochette, désigné comme étant la subdivision TROIS du lot originaire numéro HUIT CENT TREIZE (813-3) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec maison dessus construite portant le numéro civique 607, boulevard Rochette, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à treize mille neuf cent quatre-vingt-trois dollars et soixante-quinze cents (13 983,75\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-SIXIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. 200-05-003711-830
SHERIF: 200-18-000013-845

LES INVESTISSEMENTS BOURGNEUF LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 880, ch. Ste-Foy, Bureau 770, Québec, district de Québec, demanderesse - contre FERNAND DERY, homme d'affaires, domicilié et résidant au 48, rue Leclerc, Stoneham, district de Québec, et JA-MO GESTION RESSOURCES INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3295, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, district de Québec, défendeurs.

"Un immeuble formé de la resubdivision numéro UN de la subdivision numéro UN et de la resubdivision numéro UN de la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro MILLE HUIT (1008-1-1 et 1008-2-1) au plan et livres de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de St-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec."

Avec la bâtisse multi-familiale dessus construite portant les numéros civiques 194 et 196, boul. Bastien à Loretteville, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à soixante et un mille deux cent quatre-vingt-cinq dollars (61 285,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-HUITIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

"Un immeuble connu et désigné comme étant: a) La subdivision numéro VINGT-QUATRE du lot originaire numéro CENT DIX-HUIT (118-24) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Foy, division d'enregistrement de Québec."

b) La resubdivision UN de la subdivision numéro CENT NEUF du lot originaire numéro CENT DIX-HUIT (118-109-1) du cadastre susdit.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 794, Terrasse Laurentienne à Ste-Foy, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à vingt-cinq mille dollars (25 000,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-HUITIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE MONTMAGNY
C.S.M. 300-05-000047-830
SHERIF: 200-18-000001-840

LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY, Corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les Sociétés d'Entraide Économique et modifiant diverses dispositions législatives (1981, c.31) ayant une place d'affaires à 66, Palais de Justice, Montmagny, comté et district de Montmagny, demanderesse - contre 88863 CANADA LTEE, Corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Lévis, Qc, et LOUIS COÛTURE, domicile et résidant à 6865, 5e Avenue Est, Charlesbourg et maintenant d'adresse inconnue, dont l'élection de domicile au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure du district de Québec, et ROMEO FISET, domicilié et résidant à Donnacona, Comté de Portneuf, Qc, défendeurs.

"Lots à bâtir: Une partie de la subdivision deux cent vingt-cinq du lot numéro deux cent six (206-225 Pte) du cadastre officiel du village de Lauzon, Partie Est, Quartier Fréchette, bornée au nord-ouest au lot 206-224 (route 132) au nord-est au lot 206-225-3, au sud-est au lot 206-225-32 et au sud-ouest aux lots 206-225-1 et 1120-3 pte.

Lots à bâtir: Le lot 205-106 pte, partie est, Quartier Fréchette bornée au nord-ouest au lot 205-106-24, au nord-est au lot 204-818 pte, au sud au lot 206-225-33 du cadastre officiel du village de Lauzon.

Lots à bâtir: Les terrains connus et désignés comme étant les resubdivisions 26, 27, 32, 21, 40, 43 et 45 de la subdivision 3 du lot originaire numéro mille cent vingt: 1120-3-26, 1120-3-27, 1120-3-32, 1120-3-21, 1120-3-40, 1120-3-43, 1120-3-45, du cadastre officiel du village de Lauzon, Quartier Fréchette.

Lots à bâtir: Les terrains connus et désignés comme étant les resubdivisions 29, 31, 32, 38, 47, 48, 50 et 52 de la subdivision 225 du lot originaire numéro deux cent six du cadastre officiel du village de Lauzon, partie Est, Quartier Fréchette: 206-225-29, 206-225-31, 206-225-32, 206-225-38, 206-225-47, 206-225-48, 206-225-50, 206-225-52.

Lots à bâtir: Les terrains connus et désignés comme étant les resubdivisions 25, 27 et 29 de la subdivision 106 du lot originaire numéro deux cent cinq du cadastre officiel du village de Lauzon, Partie Est, Quartier Fréchette: 205-106-25, 205-106-27, 205-106-29."

La mise à prix est fixée à quarante six mille sept cent soixante-deux dollars et quatre-vingt-onze cents (46 762,91\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc suivant jugement de l'Honorable Henri Larue, J.C.S., le 10 novembre 1983.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le VINGT-SEPTIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. 200-05-004223-827
SHERIF: 200-18-000011-849

CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT SAINT-FOY, demanderesse - contre LES AMÉNAGEMENTS AGORAM INC., et WILLIAM BOISSE, et GEORGES DE CONINK, et GERARD TURCOTTE ET ASSOCIES INC., et RAYNALD GABOURY, défendeurs.

"Un lopin de terre non construit, connu et désigné comme étant la subdivision HUIT du lot originaire numéro CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (578-8) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Romuald d'Échemin, division d'enregistrement de Lévis."

Sauf et à distraire de ce lopin de terre, les resubdivisions UN, DEUX, TROIS, QUATRE, CINQ, SIX, SEPT, HUIT, NEUF, DIX, ONZE, DOUZE et TREIZE de la subdivision HUIT du lot originaire numéro CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (578-8-1, 578-8-2, 578-8-3, 578-8-4, 578-8-5, 578-8-6, 578-8-7, 578-8-8, 578-8-9, 578-8-10, 578-8-11, 578-8-12 et 578-8-13) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Romuald, division d'enregistrement de Lévis."

La resubdivision TREIZE de la subdivision HUIT du lot originaire numéro CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (578-8-13) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Romuald d'Échemin, division d'enregistrement de Lévis."

Le lot 578-8 dudit cadastre est sujet à une servitude de passage de tuyaux et d'aqueduc municipal tel qu'il apparaît d'un acte de servitude consenti par monsieur KENNETH ANDERSON, à la Corporation municipale de St-Romuald d'Échemin, par acte reçu devant Me AIME DEMERS, notaire, le 6 octobre 1956, lequel est enregistré à Lévis, le 6 octobre de la même année sous le numéro 114-595, de même qu'à une servitude de passage en faveur du lot 583, propriété de JEAN-PAUL DESY, tel qu'il apparaît d'un acte enregistré à Lévis, sous le numéro 127-639.

Le lot 578-8 est également sujet à une autre servitude consentie par Dame R. VIOLET ANDERSON à la Corporation municipale de St-Romuald d'Échemin, par acte reçu devant Me RAOUL DEMERS, notaire, le 7 juillet 1954, et dont une copie a été enregistrée à Lévis, le 8 juillet 1954, sous le numéro 108-912."

La mise à prix est fixée à trente trois mille deux cent vingt-deux dollars (33 222,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Sherif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 8, ouest, route Trans-Canada, Lévis, le VINGT-SEPTIEME JOUR DU MOIS DE MARS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Sherif Cour Supérieure Le Sherif adjoint
GHSILAINE GINGRAS
Québec, le 20 février 1984

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

La Ville de Beauport, Québec, demande des soumissions pour des travaux d'extension des services d'aqueduc, égout et voirie dans deux projets:

- 1- Prolongement de la rue Nordique (Dossier = C204-61)
- 2- Développement Roland Ouellet (Dossier = C832-89)

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des Consultants de la Ville, HALLISSEY, GOSSELIN & DAIGLE INC., 285, chemin Ste-Foy, Québec, G1R 1T3, moyennant un dépôt de 50,00\$ pour chaque projet, qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée des lettres d'intention prévues au Cahier des Charges et exigées au devis particulier.

Les soumissions seront reçues par le soumissionnaire à l'Hôtel de Ville, 577, avenue Royale, Beauport (Québec), jusqu'à seize heures (16h00), heure locale, le lundi 12 mars 1984.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de seize heures (16h00), dans la salle du Conseil.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.
Beauport, le 16 février 1984.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

RM-84-19065 le mardi 13 mars 1984
Region Montmorency
ECP-84-19063 le mardi 13 mars 1984
Poste Jeanne-d'Arc
Montréal

CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE P-ITS D'ACCÈS DANS LA VILLE D'ANCIENNE-LORETTE PROJET: "RUES BEAUSÉ-JOUR ET SAINT-JEAN-BAPTISTE"	INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1984)
---	--

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 8 000 \$
---	--

RMS-84-19062 le mardi 13 mars 1984 Region Maisonneuve Atelier Beaumont Montréal	ECP-84-19035 le mardi 20 mars 1984 Poste Des Cantons Comté de Richmond
--	--

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT	TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DE DRAINAGE
---	--

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 7 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 150 000 \$
--	--

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec



595 LOCAUX

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

ESPACE à louer pour bureau ou
commerce. 1000 sq. ft. à louer.
Centre-ville, près gare Centrale
d'Orléans. 1000 sq. ft. à louer.
Tél. 522-1138

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

597 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

CHARLESBOURG, maison avec
garage à vendre. 1000 sq. ft.
à louer. 422-4707

ÉPICERIE avec bodega, grand
terrasse, cuisine, garage, chaudière
d'appoint, 1000 sq. ft. à louer. 10
rue, Québec. 422-4707

422-4707 Le Permanent Courier
422-4707

MAISON À VENDRE

Terre commerciale, 1000 sq. ft.
à louer. 422-4707

628-5130

663 MACHINERIE

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

1000 TERE AVENUE 3300 R-1
Bureau pour vente et location
de locaux commerciaux. Tél. 441-4034

le monde

Paris accepte de négocier avec les routiers, demain

(D'après AFP, UPI, NYNEX et LE SOLEIL) — Les transporteurs routiers français, à la demande de dirigeants de deux de leurs plus importantes organisations syndicales, ont commencé hier à lever les barrières routières qu'ils avaient dressées, depuis le milieu de la semaine dernière, pour protester contre la réglementation gouvernementale, les prix du carburant et les taxes.

C'est la décision prise hier par le ministre communiste des Transports, M. Charles Fiterman, d'entreprendre des pourparlers à compter de demain qui a provoqué le relâchement des transporteurs.

L'épreuve de force est arrivée lors du pire week-end de l'année, en raison de l'étalement du calendrier des vacances scolaires. Les vacanciers de la région de Lyon et de plusieurs grandes villes du nord quittent à ce moment les stations

de sport d'hiver alors que plusieurs dizaines de milliers d'habitants de la région parisienne descendent vers les Alpes.

A Saint-Jean de Maurienne (Savoie, Alpes du Nord), toute circulation routière et ferroviaire a été coupée dès vendredi et près de 5.000 personnes étaient bloquées dans la ville sans possibilité d'hébergement.

Les stations de la vallée de Chamonix, dans la même région, notamment Mégève et Saint-Gervais, ont été transformées en véritables cas retranchés et ont manqué d'aliments de première nécessité et de fuel pour le chauffage. Des hélicoptères ont ravitaillé ces stations en médicaments.

L'équipe canadienne de ski acrobatique, dont plusieurs membres viennent du Québec, particulièrement de Lac-Beauport et de la région montréalaise, est elle aussi bloquée à Mégève.

Appel

Après l'annonce de l'ouverture de négociations, la principale fédération de transporteurs, la FNTR, qui représente les deux tiers des 32.000 camionneurs français, a demandé à ses adhérents de cesser immédiatement leur mouvement, tandis que l'UNOSTRA (minoritaire) consultait les siens tout en manifestant son accord sur le cadre fixé pour les négociations.

En début de soirée hier, une heure après la consigne de dispersion, la circulation était redevenue normale dans 16 départements touchés par les barrages. Quarante et un départements français (sur 93) restaient encore concernés, mais la majorité des camionneurs semblent réagir favorablement à l'accord intervenu avec le gouvernement.

Malgré les ré-

ticences évidentes des transporteurs sur le terrain, le gouvernement a décidé de faire l'ouverture qu'ils demandaient en fixant

une date et un cadre aux négociations destinées, a déclaré M. Fiterman, à examiner tous les problèmes de la profession.

La question du passage des frontières sera traitée en priorité, a indiqué M. Fiterman, qui prévoit notamment d'indemniser les trans-

porteurs pénalisés par la grève du zèle des douaniers français et italiens à l'origine du mouvement des routiers.



Les transporteurs routiers, en fureur contre la bureaucratie douanière et les coûts élevés du carburant, n'ont pas lésiné sur les moyens de se faire entendre par le gouvernement français.

Les guérilleros abattent deux hélicoptères de l'armée salvadorienne: 28 soldats tués

SAN SALVADOR (Reuter, AP) — Deux hélicoptères militaires ont été abattus hier par des roquettes tirées par des guérilleros. Les 28 soldats qui se trouvaient à leur bord ont été tués, a

annoncé un officier supérieur, qui se trouvait sur les lieux de l'attaque.

L'armée avait annoncé dans un premier temps qu'il s'agissait d'une collision en vol.

Le colonel Ramon Morales Ruiz a déclaré pour sa part que les guérilleros de gauche avaient tiré des roquettes "RPG-2" contre une flottille de 10 hélicoptères de fabrication américaine "Bell UH-1H Huey". L'un des appareils a été atteint à la queue. "Se mettant à tourner de manière incontrôlée, il est entré en collision avec un autre hélicoptère. Tous

deux se sont écrasés", a dit le colonel.

L'attaque s'est produite entre les villages de San Gerardo et de San Luis de la Reina, dans la province orientale de San Miguel, où quelque 2.000 soldats mènent la lutte contre

la guérilla.

Accident?

On maintenait toutefois de source proche de l'armée de l'air dans la capitale qu'il s'agissait bel et bien d'un accident dû à une fausse manœuvre d'un

hélicoptère qui tentait d'échapper au feu des guérilleros.

Selon la station de ces derniers, "Radio Venceremos", les deux appareils ont été abattus par une unité de la Brigade Rafael Arce Zablah, considérée comme l'une des mieux entraînée de la guérilla, et relevant de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP).

C'est la première

fois depuis le début de la guerre civile, il y a quatre ans, que deux hélicoptères sont complètement détruits.

Un membre de l'ambassade américaine qui a demandé à garder l'anonymat a déclaré qu'aucun Américain ne se trouvait à bord.

Un officier de la province de Cabanas a précisé que 1.000 nouveaux soldats transportés par 26 camions

avaient quitté la capitale de la province de Sensuntépeque hier pour renforcer les troupes combattant à San Miguel.

L'officier, qui n'a pas voulu être identifié, a déclaré que de violents combats se produisaient hier matin dans les alentours de Nuevo Den de San Juan, à environ 16 km à l'ouest de l'endroit où la collision s'est produite.

AUJOURD'HUI

MATHIEU, M.
7559, place Rhéaume
Château-Richer

FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$

JOHANNESBOURG (AFP) — Après plusieurs années de tension et d'hostilités, l'Afrique du Sud vient de s'engager dans une stratégie de conciliation avec ses deux voisins du nord se réclamant du marxisme, l'Angola et le Mozambique.

En l'espace de deux jours, Pretoria a annoncé la conclusion d'un accord avec l'Angola, et la tenue d'une réunion à Maputo, tous deux portant notamment sur le contrôle de guérillas hostiles à l'Afrique du Sud. L'Angola s'est engagé à contrôler les opérations à partir de son territoire des nationalistes de la SWAPO, en lutte depuis dix-sept ans contre la présence sud-africaine dans le vaste territoire de la Namibie. La réunion aujourd'hui à Maputo devrait aboutir à freiner les opérations lancées à partir du Mozambique par le Congrès national africain (ANC), organisation antiapartheid sud-africaine interdite.

La presse anglophone de Johannesburg a réagi de façon fort positive: "Les espoirs de paix s'accroissent", titrait hier le "Sunday Express", le "Sunday Times" parle d'"une brillante nouvelle aube", et le "Star" de samedi du "plus grand espoir depuis des années".

Grève de la faim pour le retour de leur prêtre

VARSOVIE (AFP) — Quatre paroissiens d'Ursus (banlieue ouvrière de Varsovie) observent depuis deux jours une grève de la faim pour exiger le retour dans la paroisse de l'abbé Mieczyslaw Nowak, l'un des 69 prêtres accusés d'extrémisme par le régime, et récemment déplacé à l'initiative du primate Jozef Glemp.

C'est la première fois, notent les observateurs, qu'une action de protestation est déclenchée en Pologne contre une décision de la hiérarchie catholique, et plus précisément du primate.

Installés dans une salle annexe de l'église d'Ursus les quatre grévistes, deux hommes et deux femmes d'une trentaine d'années chacun, ont indiqué, hier, qu'ils ne mettraient fin à leur mouvement qu'après avoir obtenu satisfaction.

Une délégation d'un "comité Nowak" qui s'est constitué à Ursus pour exiger la réintégration de l'ecclésiastique dans sa paroisse, devrait être reçue ce matin par Mgr Jerzy Romaniuk, évêque auxiliaire de Varsovie et éminent théologien, ont-ils précisé.

Mgr Glemp a pour sa part quitté la Pologne, jeudi soir, pour un voyage de près d'un mois au Brésil et en Argentine.

Forage: contrat entre le Canada et la Jamaïque

OTTAWA (AFP) — La société d'Etat canadienne Pétro-Canada et la compagnie Pétroleum Corporation de la Jamaïque ont signé un contrat de \$5,7 millions pour financer le forage de puits de pétrole au large de l'île des Caraïbes.

Les deux compagnies ont déjà dépensé



PAUL A. AUDET
Président honoraire
Campagne de souscription

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous, et si un jour c'était vous... Envoyez vos dons à l'adresse suivante:

Fondation du Québec
des maladies du cœur
995, Place d'Youville
Bureau 305, Québec, G1R 3P1

LA VILLE DE
québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
HALTE ROUTIERE -
BOULEVARD CHAMPLAIN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "HALTE ROUTIERE - BOULEVARD CHAMPLAIN" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au MERCREDI 14 MARS 1984, à ONZE HEURES (11h00 heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, au 11e étage de l'édifice Pric 6550, rue Ste-Anne, Québec, au numéro de téléphone 694-6094.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (25.00\$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour l'ensemble des travaux qui font l'objet de cet appel d'offres, sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire, et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, avocat

Québec,
le 10 février 1984

LE COIN DE LA CRÉATIVITÉ



4899
8-18

MODÈLE DIFFÉRENT — Cette robe à une foule de détails qui font toute son originalité: un empiècement triangulaire et des piqués au col, des manches évasées et des boutons à l'épaule, une ceinture nouée et une jupe ample. Patron mode no 4899, tailles "jeunes filles": 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12 (buste 34) requiert 3/8 verges de tissu de 45 pouces de largeur.

Prix: 2.75\$ plus 50¢ pour frais de manutention pour chaque patron commandé.

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Ecrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures, autres que celles indiquées. Seuls les mandats-poste et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux du SOLEIL. Ils sont disponibles en ANGLAIS, accompagnés d'un lexique FRANÇAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à:
Service des patrons
LE SOLEIL
109 Crookford Blvd.
Scarborough, Ont.
M1R 5B4

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

AUBE, François
BERGERON, Georges
BOUCHER, Louis-Philippe
BUSSIERES, Rose A.
CHABOT, Maggie Bilo-deau
COTE, Cécile Desjardins
DEGUISE, Tharcisius
DUBÉ, Edmond
FLAMAND, Alice Sylvain
FORTIER, Irène Tremblay
FRANCOEUR, Anita
GAGNE, Joseph
JACQUES, Père Joseph
LACHANCE, Rose-Alma
LYNCH, Jacques
MARCOUX, l'abbé Edgar
MARTIN, Jean-Marc
MARTIN, Lucien
OUVARD, René J. Eugène
ROCHETTE, Bella Mercier

705 AVIS DE DÉCÈS

AUBE (François) — A Cap-Rouge, le 17 février 1984, à l'âge de 23 ans, est décédé M. François Aubé, fils de M. Raymond Aubé et de Mme Suzanne Gagnon. Il demeurait à Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février à 14h30 en l'église St-Félix de Cap-Rouge et de la au crématorium. Son corps ne sera pas exposé. La famille sera présente à l'église une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères et sœurs: Esther, Pascal, Benoît, Édouard, Jean, Grégoire, Christianne, Lucie, Madeleine, Guy et Hélène Aubé, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et cousines, et autres parents et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Roger Benoit & Fils Ltée
Donnacona

BOUCHER (Louis-Philippe)



A Québec, le 18 février 1984, à l'âge de 88 ans et 1 mois, est décédé M. Louis-Philippe Boucher, autrefois représentant pour la pharmacie Brunet, époux de dame Yvonne Caron. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 14h. Départ de la

Coopérative funéraire du Plateau
950 des Érables
Québec
à 13h50 pour l'église Notre-Dame-du-Chemin, Québec, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses belles-sœurs Mme J.-F. Caron de Québec, Mme Arthur Pelletier de Montmorency, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. Pour renseignements: 681-2667.

BERGERON (Georges) — A Lévis, le 18 février 1984, est décédé M. Georges Bergeron, époux de dame Gabrielle Bégin-Dumont. Il demeurait au 261 St-Georges, Lévis. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février à 15h. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée

à 14h45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: France (Jacques Martin), Dr et Mme Serge Dumont (Claude Hal-

lé) de Matane, ses petits-enfants Bruno et Dominique Martin, Andrée, Vincent Dumont, son frère M. Albert Bergeron, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Alphonse Dumont, Mlle Graziella Bégin, M. et Mme Gérard Bégin, M. et Mme Paul-Marcel Bégin, M. et Mme Fernand Bégin, M. et Mme Jean-Paul Simpson, Mlle Vénétia Dumont, Mlle Rose Dumont, M. et Mme Laval Dumont, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles: Gilbert & Turgeon Ltée 9 commerciale Lévis

BUSSIERES (Rose-A. Perron) — A l'hôpital de Charny, le 19 février 1984, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédée dame Rose-A. Perron, épouse de feu M. Wilfrid Bussières. Elle demeurait à Breakeville. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 février à 15h. Départ du salon de la

Salle paroissiale 22, rue St-Hélène Breakeville

à 14h50 pour l'église de Breakeville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille Yolande Bussières et son ami Benoit Betty, sa sœur Mme Alice Perron-Lessard, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Arthur Lachance, Mme Exilia Perron, Mme Marie-Anne Perron, Mme Olympe Bussières, Mme Alma Marcoux, Mme Aurèle Lefebvre, M. et Mme J. Bussières, M. et Mme Georges Bussières, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative du Pied de la Falaise

440, St-François Est Québec

CHABOT (Maggie Bilo-deau)



A l'hôpital St-Sacrement, le 18 février 1984, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédée Maggie Bilo-deau, épouse de M. Emile Chabot. Elle demeurait à St-Patrice de Beauvoir. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 14h30. Départ de la salle municipale de St-Patrice, sous la direction de la maison

St-Patrice

à 10h15 pour l'église St-Patrice et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jeannine (Mme Raymond Chabot), Léo (Eliane Laplante), Ubaldo (Raymond Drouin), Raymond (Madeleine Morin), Murielle (Mme Antoine Boutin), Walter (Rachelle Létourneau), Noël (Marie Odette), Claire, Angèle (Mme Denis Nadeau), ses frères et sœurs: Mary-Anne (Mme Ulric Laplante), Wellie (Rita Veilleux), Marie-Rose (Mme Jos Enright), Marie-Ange (Mme Lucien Marceau), Alfred (Rose-Annette Turgeon), Normand

à 9h30 pour l'église Ste-Monique Les Saules et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils M. et Mme Yvon Deguise (Louise Bellerive), M. et Mme Gilles Deguise (Linda Ruel),

(Laurette Rhéaume), Louis, Estelle (Mme Arsène Rhéaume), Ovide (Micheline Bergeron), Annette (Mme Lucien Bessette), Lucia (Mme Rosalie Audet), Lucien (Ghislain Grondin), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Edmond Perreault (Lydia Chabot), Mme veuve Hermidas Chabot (Marie-Anne Bilo-deau), Mme veuve Louis Chabot (Maria Fillion), Mme veuve Arthur Chabot (Yvonne Lefebvre), M. et Mme Lionel Chabot (Gisèle Giroux), M. et Mme Louis Giroux (Berthe Lamontagne). Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S2. Pour renseignements: 596-2221.

COTE (Cécile Desjardins)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 février 1984, à l'âge de 69 ans et 4 mois, est décédée dame Cécile Desjardins, épouse de feu Alphonse Côté. Elle demeurait au 108 rue Racine, Boischat. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 15h30. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.

à 15h15 pour l'église de Boischat et de là au cimetière St-Grégoire. Elle laisse dans le deuil son fils Jacques, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marguerite Beaulieu, Mme Simone Lebel, Mme Marie-Jeanne Guévremont, M. et Mme Gilbert Vézina (Bernadette), Mlle Rita Desjardins, M. Antonio Tremblay, Mme Prudence Desjardins, Mme Emma Desjardins, Mme Rosée Desjardins, Mme Germaine Dufour, M. et Mme Lorenzo Boucher (Simone Côté), M. et Mme Lorenzo Jean (Gemma Côté), M. et Mme Charles-Aimé Drouin (Marie Côté), M. et Mme Albert Côté (Jeanne-Arc), Mme Emilienne Barrette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

DEGUISE (Tharcisius)



A Québec, le 18 février 1984, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Tharcisius Deguise (Jim), époux de dame Juliette Létourneau. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 10h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

à 9h30 pour l'église Ste-Monique Les Saules et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils M. et Mme Yvon Deguise (Louise Bellerive), M. et Mme Gilles Deguise (Linda Ruel),

ses petits-enfants Philippe, Mélanie, Nicholas et Alexandre, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Jules Monfette, Mme Pierrette Lepine, M. et Mme René Landreville, Mlle Madeleine Létourneau, M. et Mme Claude Létourneau, Mlle Béatrice Létourneau, Mlle Raymond Létourneau ainsi que plusieurs neveux, nièces et un ami M. Alexandre Paquette. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 525-6044.

DERY (J. Cyprien)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 17 février 1984, à l'âge de 90 ans, est décédé M. J. Cyprien Dery, époux de dame Germaine Alain. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février 1984 à 11h. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard et Fils Ltée

à 10h50 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière de St-Raymond. Cte Perron. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Gaston, Jacqueline (Robert Gagnon), Colette (Paul Bolduc), Thérèse (Normand Roberge), Pauline, Jeannette (Gérard Ouellet), Mme Gloria Fiendel Dery, son frère, M. Théo Dery, sa belle-sœur et son beau-frère, M. et Mme Noël Bélanger, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, et mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h30. Pour renseignements: 529-9221.

DUBÉ (Edmond)



A l'hôtel Dieu de Québec, le 19 février 1984, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Edmond Dubé, époux de dame Noëlle Lamontagne. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Colette (Morris Watt), Gérard (Denise Cantin), Lise (Robert Voiselle), Jacques (Ghislain Andrews), Roger (Marie-Paule Vallières), Denis (Danielle Jeffrey), Marcel (Cécile Béchette), Suzanne (Marcel An-

neau), ses sœurs: Mme Madeleine Doré et Mme Béatrice Miller, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Yvette Dubé, Mme Valérie Dubois, Mme Alberta Lemelin, M. et Mme Gérard Bouffard, Mme Blanche Lépine, Mme Marie-Laure Dinel, M. et Mme Georges Henri Lamontagne, Mme Thérèse Brochu, Mme Simone Lamontagne, M. Paul-

Emile Doré, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 février à 14h. Départ du salon funéraire

Lépine-Cloutier Ltée
6450 Bl. Henri Bourassa
Charlesbourg

à 13h30 pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

FLAMAND (Alice Sylvain)



Au Centre Hospitalier St-Augustin, le 17 février 1984, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Anita Francoeur, autrefois de Montmorency. Elle ne sera pas exposée. Le service aura lieu, en présence du corps, le lundi 20 février 1984 à 15h30 en l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église trente minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Thomas Wood (Cécile), sa nièce, Sr Monique Wood, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Roger Benoit & Fils Ltée Donnacona

LACHANCE (Rose-Alma Leclerc) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 19 février 1984, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Rose-Alma Leclerc, épouse de M. Noël Lachance. Elle demeurait à St-Laurent, Ile d'Orléans. A sa demande, elle ne sera pas exposée et a été incinérée au crématorium du cimetière St-Charles. Les funérailles auront lieu, en l'absence du corps, le mardi 21 février à 14h30 en l'église St-Laurent, I.O. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Gabriel, Monique, Daniel et Lucien, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

J. Bouchard & Fils Ltée

320, Ste-Rue Québec

LYNCH (Jacques) — A Beauport, le 18 février 1984, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jacques Lynch, employé de la Reed Paper, époux de dame Thérèse Simpson. Il demeurait à Beauport. Selon ses volontés, il a été incinéré au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée

715 St-Vallier est Québec

Un service sera chanté le mardi 21 février à 14h en l'église St-Ignace-de-Loyola où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Carole et son gendre Yvon Dubeau, ses petits-enfants Valérie et Dominique, sa belle-mère Mme Brigitte Simpson, son frère Harry (Betty Guimond), ses sœurs Mme Florence Lynch-Dionne, May (Jean-Marie Tremblay), ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Jeanne-Arc Lynch, Mme Jeannine Lynch, M. et Mme Antoine Gagnon (Jacqueline Simpson), M. et Mme Jean-Paul Simpson (Thérèse Carrier), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MARTIN (Jean-Marc) — A Québec, est décédé subitement M. Jean-Marc Martin, époux de feu dame Jeanne Bernier, fils de feu M. et Mme Charles Martin. A sa demande, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février à 10h en l'église Ste-Odile, où la famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie. Il sera ensui-

ve du Supérieur provincial de 1947 à 1963. Supérieur au Patro de Lévis de 1953 à 1959, Supérieur au Patro St-Vincent-de-Paul à Québec, de 1966 à 1969. Supérieur au Patro Le Prévoist, à Montréal, le 2 mars 1969, il devint l'aumônier au Domaine du Souvenir, à Donnacona. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort.

Le Père Joseph sera d'abord exposé au Domaine du Souvenir, dimanche le 19 février, de 14h à 16h30 et de 19h à 22h. Une messe sera chantée, pour les pensionnaires de la maison, au Domaine du Souvenir, le lundi 20 février, à 10h. Il sera de nouveau exposé à Ste-Foy, lundi à compter de 14h, à la maison Marc-Lussier, 2555 chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 10h30 à la maison Marc-Lussier et de là au cimetière des Religieux de St-Vincent-de-Paul à Charlesbourg. La direction funéraire a été confiée à la maison

Roger Benoit & Fils Ltée Donnacona

MARTIN (Lucien) — A Ste-Foy, le 18 février 1984, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Martin, ingénieur civil retraité du Ministère des travaux publics, époux de dame Marguerite Provost. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du défunt, le mardi 21 février à 14h en l'église St-Louis-de-France où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie, et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean (Ghislain

FRANCOEUR (Anita)



Au Centre Hospitalier St-Augustin, le 17 février 1984, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Anita Francoeur, autrefois de Montmorency. Elle ne sera pas exposée. Le service aura lieu, en présence du corps, le lundi 20 février 1984 à 15h30 en l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église trente minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Thomas Wood (Cécile), sa nièce, Sr Monique Wood, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Roger Benoit & Fils Ltée Donnacona

GAGNE (Joseph) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 février 1984, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Joseph Gagné, époux de feu dame Alice Rhéaume, autrefois de Boischat. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 14h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

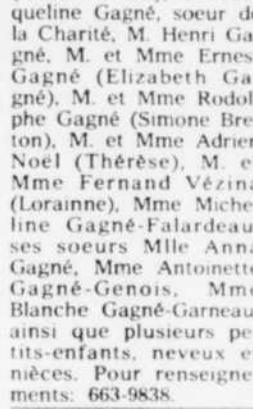
224 ouest St-Vallier à 13h, pour l'église de St-François de Cabrin, Lac St-Charles, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges-Henri Ductos (Pauline), Mme Jean-Claude Flamand (Claudette Dubé), M. et Mme Marcel Pelletier (Louise), M. et Mme Léopold Flamand (Jacqueline Bergeron), M. et Mme Réal Flamand (Micheline Descaux), M. et Mme André Daigle (Madeleine), M. et Mme Jean-René Dupuis (Lise), M. Gaston Flamand, M. et Mme Réal Vallée (Dolores), M. et Mme Roger Flamand (René Cloutier), M. et Mme Gérard Laflamme (Nicole), M. et Mme Denis Flamand (Ginette Tremblay), ainsi que ses 36 petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Alcide Sylvain, Mme Annie Demers, M. et Mme Eddy Sylvain, Mme Jeannette Giguère, M. Léo Sylvain, M. et Mme Freddy Sylvain, M. et Mme Lionel Tremblay, M. et Mme Patrick Sylvain, Mme Aimée Moisan, M. et Mme Napoléon Flamand, M. et Mme Rosaire Flamand, Mme Marie-Anne Flamand, M. et Mme Raymond Landry, Mme Charles Flamand, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 522-5212.

FORTIER (Irène Tremblay) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 février 1984, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Irène Tremblay, épouse de M. Jude Fortier. Elle demeurait au 2315 boul. des Chutes, Beauport. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février à 14h30. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.

à 14h20 pour l'église St-Louis de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, son gendre et sa belle-fille M. René Fortier, M. et Mme Réal Boivin (Marguerite), M. et Mme Benoit Fortier (Pierrette Roy), sa petite-fille Geneviève, ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur Mlle Rosa Tremblay, Mme Andrée Laberge (Marie), Mme Mariette Simard, Mme Odina Fortier, M. René Parent, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

JACQUES (Père Joseph)



Au Domaine du Souvenir, Donnacona, le 18 février 1984, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédé Père Joseph Jacques, S.V., religieux de St-Vincent-de-Paul. Ordonné prêtre à Rome le 25 juillet 1930, il a exercé d'abord son ministère à Lion, en Suisse, puis à Puteaux, en France, pour revenir au Québec, au Patro Le Prévoist, à Montréal, de 1936 à 1944. Il devint délégué du Supérieur général pendant trois ans, pour prendre ensuite la char-

ge du Supérieur provincial de 1947 à 1963. Supérieur au Patro de Lévis de 1953 à 1959, Supérieur au Patro St-Vincent-de-Paul à Québec, de 1966 à 1969. Supérieur au Patro Le Prévoist, à Montréal, le 2 mars 1969, il devint l'aumônier au Domaine du Souvenir, à Donnacona. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort.

Le Père Joseph sera d'abord exposé au Domaine du Souvenir, dimanche le 19 février, de 14h à 16h30 et de 19h à 22h. Une messe sera chantée, pour les pensionnaires de la maison, au Domaine du Souvenir, le lundi 20 février, à 10h. Il sera de nouveau exposé à Ste-Foy, lundi à compter de 14h, à la maison Marc-Lussier, 2555 chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le mardi 21 février à 10h30 à la maison Marc-Lussier et de là au cimetière des Religieux de St-Vincent-de-Paul à Charlesbourg. La direction funéraire a été confiée à la maison

Roger Benoit & Fils Ltée Donnacona

LACHANCE (Rose-Alma Leclerc) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 19 février 1984, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Rose-Alma Leclerc, épouse de M. Noël Lachance. Elle demeurait à St-Laurent, Ile d'Orléans. A sa demande, elle ne sera pas exposée et a été incinérée au crématorium du cimetière St-Charles. Les funérailles auront lieu, en l'absence du corps, le mardi 21 février à 14h30 en l'église St-Laurent, I.O. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Gabriel, Monique, Daniel et Lucien, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

J. Bouchard & Fils Ltée

320, Ste-Rue Québec

LYNCH (Jacques) — A Beauport, le 18 février 1984, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jacques Lynch, employé de la Reed Paper, époux de dame Thérèse Simpson. Il demeurait à Beauport. Selon ses volontés, il a été incinéré au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée

715 St-Vallier est Québec

Un service sera chanté le mardi 21 février à 14h en l'église St-Ignace-de-Loyola où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Carole et son gendre Yvon Dubeau, ses petits-enfants Valérie et Dominique, sa belle-mère Mme Brigitte Simpson, son frère Harry (Betty Guimond), ses sœurs Mme Florence Lynch-Dionne, May (Jean-Marie Tremblay), ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Jeanne-Arc Lynch, Mme Jeannine Lynch, M. et Mme Antoine Gagnon (Jacqueline Simpson), M. et Mme Jean-Paul Simpson (Thérèse Carrier), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MARTIN (Lucien) — A Ste-Foy, le 18 février 1984, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Martin, ingénieur civil retraité du Ministère des travaux publics, époux de dame Marguerite Provost. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du défunt, le mardi 21 février à 14h en l'église St-Louis-de-France où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie, et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

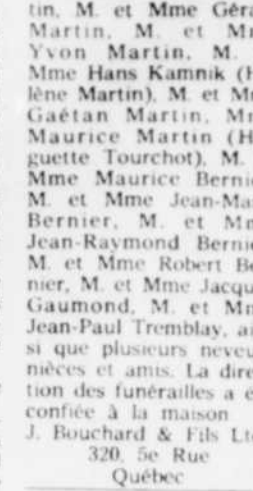
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean (Ghislain

te incinéré au crématorium du cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: Michel (Lise Mattie), Richard (Lyne Donaldson), Guy, René et Josée, ses petits-enfants Patrick, Danny et Nicolas Martin, sa belle-mère Mme Marie-Jeanne Bernier, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Raymond Tourchot (Murielle Martin), M. Hector Martin, Mme Roland Chamberland (Thérèse Martin), M. et Mme Robert Martin, M. et Mme Gérard Martin, M. et Mme Yvon Martin, M. et Mme Hans Kamik (Hélène Martin), M. et Mme Gaétan Martin, M. et Mme Maurice Martin (Huguette Tourchot), M. et Mme Maurice Bernier, M. et Mme Jean-Marie Bernier, M. et Mme Jean-Raymond Bernier, M. et Mme Robert Bernier, M. et Mme Jacques Gaumont, M. et Mme Jean-Paul Tremblay, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison

J. Bouchard & Fils Ltée

320, Ste-Rue Québec

MARCOUX (l'abbé Edgar)



Au Pavillon St-Dominique, le 18 février 1984, à l'âge de 79 ans, est décédé l'abbé Edgar Marcoux, fils de feu M. Adélaïde Marcoux et de feu dame Elia Carpentier. Il occupa le poste de vicaire à St-Malo de 1935 à 1945. Autrefois curé à St-Pierre de Broughton (1953-1962) et de East Broughton (1962-1974), il fut résident à St-François d'Assise (1974-1979). La famille recevra les condoléances au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest, Québec, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 12h à 14h. Le service religieux sera célébré le mardi 21 février à 14h à la chapelle du Pavillon St-Dominique et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

Il laisse dans le deuil ses sœurs: Annette, Cécile (feu Ephrem Mathieu), Thérèse et Rita. Il laisse aussi de nombreux cousins, cousines et plusieurs amis. Pour renseignements: 529-3371.

MARTIN (Lucien) — A Ste-Foy, le 18 février 1984, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Martin, ingénieur civil retraité du Ministère des travaux publics, époux de dame Marguerite Provost. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du défunt, le mardi 21 février à 14h en l'église St-Louis-de-France où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie, et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean (Ghislain

Bégin) de Montréal-Nord, Michel (Jeannine Belsie) de Boucherville, Lucie (Claude Morin), Louise, son frère, ses sœurs et son beau-frère M. Alfred Martin, Sr Antoinette Martin, S.S.A., Mlle Pauline Martin, Mlle Paul-Emile Martin, l'abbé Charles-Emile Provost, ainsi que ses petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

OUVRARD (René J. Eugène) — Est décédé à Ottawa, le jeudi 16 février 1984, René J. Eugène Ouvrard, âgé de 89 ans. Il était époux d'Alberte Lefebvre. Il laisse une fille Andrée (Mme John Anderson), d'Orléans, Ontario, et 3 petits-enfants: Cameron, Sylvie et Chantal Anderson. La dépouille mortelle reposera à la maison funéraire

Kelly

2370 boul. St-Joseph Orléans, Ontario

le dimanche 19 février, à compter de 14h. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février, en l'église St-Joseph, à Orléans, à 11h. Inhumation au cimetière paroissial.

ROCHETTE (Bella Mercier) — A Québec, le 19 février 1984, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Bella Mercier, épouse de feu M. Roméo Rochette. Elle était originaire de La Tuque. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 février à 14h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

280, Ste-Rue

à 13h50 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roland (Réjeanne Martel), Yolande (Hervé Beaudin), Lionel (Denise Villeneuve), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jeanette (Oscar Tremblay), Rodolphe (Dorothée O'Farrell), Albert (Colette Deschênes), Harry (Gabrielle Rubery), Laurier (Gaëtan Courteau), Roland (Colette Dubois), Lily (Lucien Tremblay) et Yvonne Mallette ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le corps sera exposé à compter de lundi 19h. Pour renseignements: 525-6044.

760 FAVEURS OBTENUES

L'état de santé de Lefrançois est stable

par Michel TRUCHON

L'état de santé de Marcel Lefrançois est demeuré stable toute la fin de semaine et la police de Sainte-Foy continue d'enquêter activement sur les circonstances de l'attentat à coups de fusil dont il a été victime jeudi soir.

L'homme de 49 ans, propriétaire d'un salon de bronzage de Sainte-Foy, avait eu une partie de

Six accidents mortels au cours de la fin de semaine

par Michel TRUCHON

Deux personnes sont mortes de façon accidentelle dans l'Est du Québec au cours du dernier week-end alors que le relevé à l'échelle de la province faisait état de quatre autres victimes de la route, dans deux accidents. Dans nos régions, une femme a perdu la vie dans un incendie près de Rimouski tandis qu'un homme a été tué hier soir dans une collision à La Malbaie.

Mme Jeanne-d'Arc Perreault, une ex-enseignante, âgée de 51 ans, de Saint-Gabriel de Rimouski, a été retrouvée sans vie dans son lit, les jambes légèrement brûlées. Ce sont les pompiers qui ont réussi à entrer dans la maison en flammes qui ont fait la découverte du corps, peu après 5h samedi matin. La femme a probablement succombé à l'asphyxie, ce qu'une autopsie devrait venir confirmer aujourd'hui.

Malgré l'intervention rapide des sapeurs, le feu n'a pu être maîtrisé à temps pour empêcher que la maison soit une perte totale. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête et des techniciens devaient fouiller les ruines, aujourd'hui, pour déterminer la cause de l'incendie. La victime demeurait seule dans la vieille maison.

À La Malbaie, une collision entre deux voitures vraisemblablement attribuable à un dépassement imprudent a coûté la vie à un homme, vers 21h30 hier. L'identité de la victime de cet accident survenu sur la route 138 n'était pas encore connue la nuit dernière.

Toujours au chapitre des accidents de la route, un jeune homme de 17 ans, François Tétreault, d'Asbestos, est mort tôt hier matin après avoir perdu la maîtrise de son véhicule, sur la route 143 à Canton-Windsor, près de Richmond. La voiture a capoté et est tombée dans un fossé rempli d'eau. La victime est demeurée coincée derrière le volant et est restée un certain temps la tête dans l'eau, mais la cause exacte du décès n'avait pas été établie hier soir.

À Laval, trois personnes sont mortes quand la voiture dans laquelle elles voyageaient a donné contre le pilier de béton d'un poste de péage, sur l'autoroute des Laurentides, vers 1h hier matin. Un quatrième occupant a subi des blessures graves dans cet accident qui s'est produit après que l'automobile des victimes fut entrée en collision avec une voiture circulant dans le même sens et eut rebondi sur le mur du poste de péage. Une explosion a suivi et les trois hommes sont morts brûlés.

Les victimes ont été identifiées comme Christoforos Kissavos, âgé de 41 ans, John Szepladi, âgé de 35 ans, et Duarte Fernandes, âgé de 34 ans, tous trois de la rive sud de Montréal. Le survivant, Tony Cordato, âgé de 50 ans, doit la vie au fait qu'il a été éjecté de la voiture avant qu'elle ne heurte le mur de béton. Les occupants de l'autre véhicule impliqué dans l'accident s'en sont tirés avec des blessures mineures.

la tête arrachée par des décharges de fusil. 12 tirées par un individu occupant une voiture qui s'était rangée le long de la sienne, dans la rue Hochelaga, en pleine heure de pointe.

Les détectives John Tardif et Ghislain Fortin continuent de présumer que la tentative de meurtre est l'oeuvre de professionnels et qu'elle serait reliée à une histoire de règlement de comptes.

Dans les heures suivant immédiatement l'attentat, on semblait croire que Marcel Lefrançois ne survivrait pas, mais une amélioration de son état avait permis de le transférer à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Il n'en demeure pas moins que l'état de la victime est extrêmement grave et qu'il n'a pas encore repris conscience.

Agression à coups de couteau

Par ailleurs, un adolescent de 17 ans de Québec est toujours à l'hôpital, après avoir été blessé de plusieurs coups de couteau à l'abdomen, au cours d'une bagarre de trottoir dans la rue Marie-de-l'Incarnation en fin de soirée samedi.

La jeune victime attendait l'autobus avec un ami de 13 ans, à l'angle de la rue Saint-Bernard, quand ils ont été pris à partie par deux jeunes passants. Le ton de la discussion a monté et on en est venu aux poings. L'un des agresseurs a alors sorti un couteau et a frappé à plusieurs reprises la plus âgée des victimes.

Les attaquants se sont enfuis à la course pendant que le blessé, soutenu par son camarade, se réfugiait chez des connaissances, dans une maison de la rue Marie-de-l'Incarnation, d'où on appela la police et l'ambulance.

L'enquête se poursuit et les policiers posent une bonne description des agresseurs.

L'ÉPARGNE-RETRAITE FIDUCIE PRÊT ET REVENU

C'est quelqu'un!

✓ C'est d'abord un rendement supérieur

Vous vous assurez d'un taux supérieur garanti pour une période variant entre un et cinq ans en achetant des certificats de dépôts garantis.

TAUX ANNUEL
11 1/2%
5 ans

Si vous souhaitez voir vos épargnes investies dans de nombreuses valeurs mobilières (actions et obligations) émises par les gouvernements et les grandes corporations, notre Fonds de retraite vous procurera un rendement élevé et stable.

✓ C'est aussi une stratégie d'investissement personnalisée

À la Fiducie Prêt et Revenu, nous avons une gamme complète de régimes, ce qui vous permet de diversifier vos placements selon la stratégie qui répond le mieux à vos besoins et à vos attentes... parce que vous êtes quelqu'un, et non un numéro!

✓ C'est surtout quelqu'un de compétent à votre service

Des conseillers professionnels qui prennent le temps de vous renseigner et de vous orienter, et des stratégies financières qui veillent sans relâche à ce que vos placements jouissent du plus haut rendement possible.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

QUÉBEC
850, Place d'Youville
G1R 3P6
692-1221

HORAIRE PROLONGÉ:
du 23 au 29 février
lun-ven: jusqu'à 21h
samedi: de 9h à 17h

Galerias de la Capitale
G2K 1M4
626-1221
+ MÊME HORAIRE
QUE LES GALERIES

QUÉBEC / MONTRÉAL / TROIS-RIVIÈRES / CHICOUTIMI / OTTAWA / ROUEN

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

la Baie

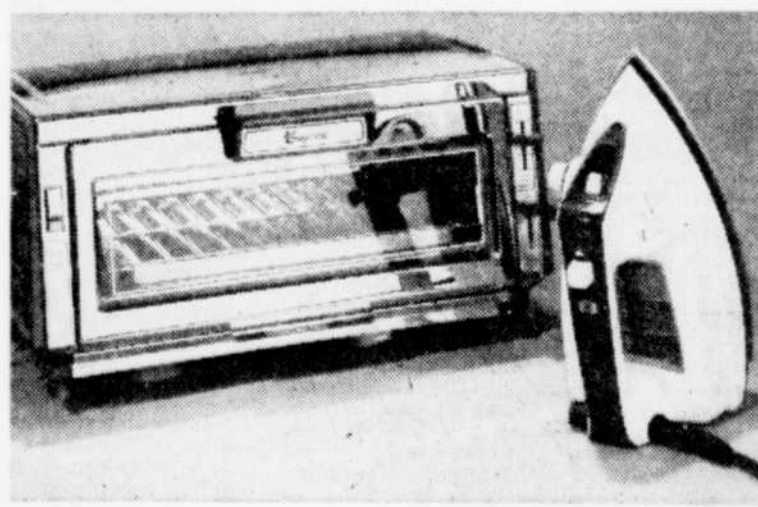
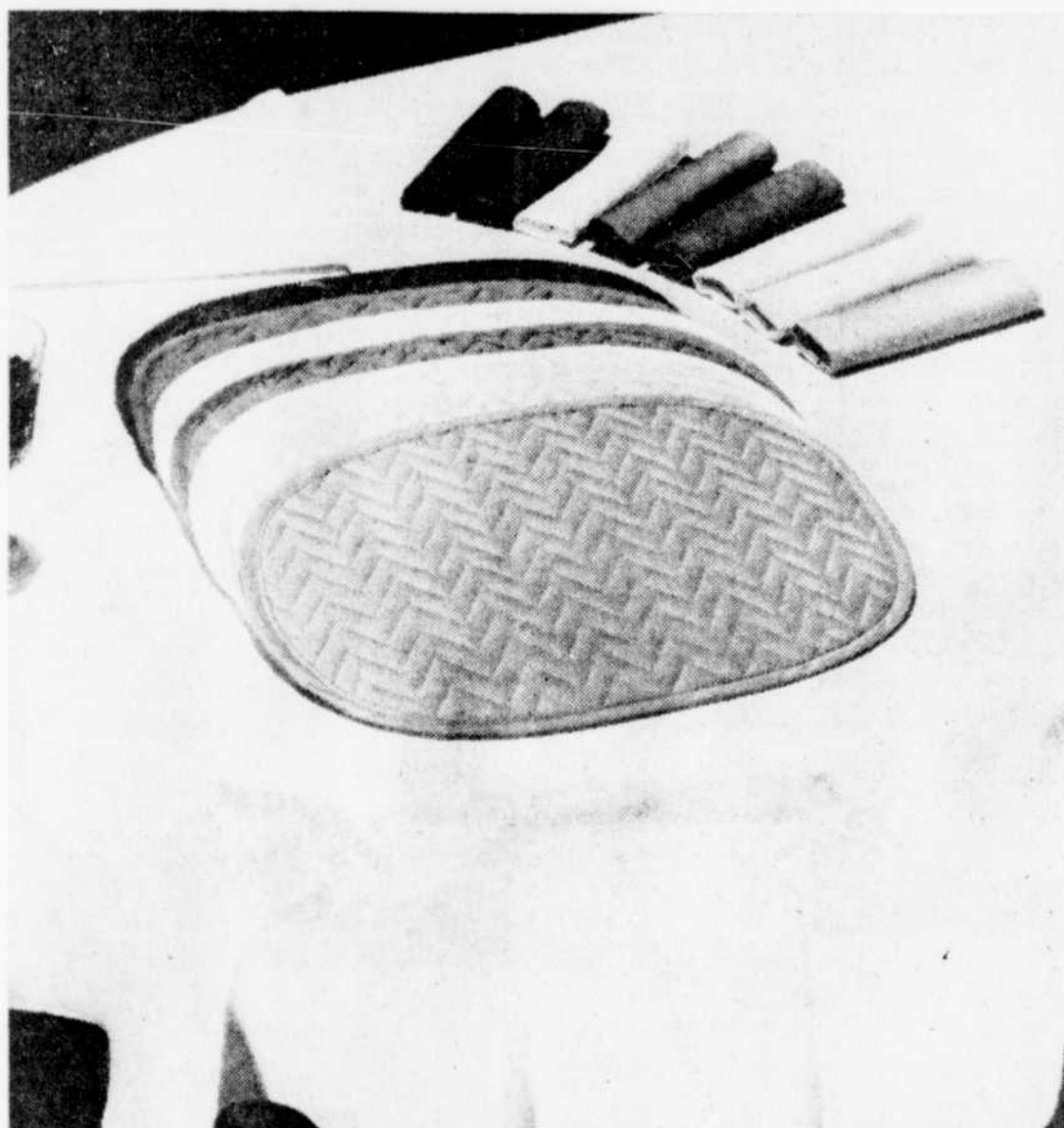
Profitez de la qualité et des bas prix Baycrest... vos semaines durant!

Baycrest sait enjoliver vos repas!

Nappe damassée en coton/polyester. Blanc.

- | | |
|---|-----------|
| A. Ovale, 155 cm sur 213 cm (61" sur 84")
La Baie, ord. 50.00 | 35.00 ch. |
| B. Oblongue, 160 cm sur 213 cm (63" sur 84")
La Baie, ord. 45.00 | 31.50 ch. |
| C. Oblongue, 160 cm sur 264 cm (63" sur 104")
La Baie, ord. 55.00 | 38.50 ch. |
| D. Serviettes de table assorties, 48 cm sur 48 cm (19" sur 19")
La Baie, ord. 3.50 | 2.45 ch. |
| E. Napperons en polyester/coton matelassé
Chameau, bleu, ivoire, vert, vin, abricot, brun, noir, jaune ou rose. | 4.49 ch. |
| F. Serviettes assorties. | 2.49 ch. |
| G. Verres de cristal à 1/2 prix! 24% de plomb.
Motif "Cross et Olive". Gobelet, verre à vin, liqueur, Hi-Ball et Old Fashion.
La Baie, ord. 14.00 | 6.99 ch. |

Linge de maison, rayon 601
et vaisselle, rayon 614.



Baycrest, c'est aussi de pratiques appareils électriques!

- | | |
|--|-----------|
| Q. Fer à vapeur. Modèle léger. Voyant lumineux de sécurité. | 39.99 ch. |
| R. Rôtissoire-gril. Rôtit, cuit et réchauffe. Utilise moins d'énergie qu'un four conventionnel. Nettoyage facile de la lèchefrite. | 69.99 ch. |

Petits appareils électriques, rayon 636.

Surveillez la sortie prochaine de notre cahier "Typiquement nôtres" pour d'autres bons achats Baycrest!



Typiquement nôtres
...et dignes de votre confiance!

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages vous la Rubrique Carrières et Professions sont assorties à la fois numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Vous vous cherchez une carrière?
Vous voulez réussir?
Vous voulez faire de bons revenus?

Nous vous offrons une formation de vente. Nous vous fournissons des prospects. Nous vous offrons un produit reconnu par les gouvernements et sans compétition.

Venez nous rencontrer
LE MARDI 21 FÉVRIER 1984 à
L'AUBERGE DES GOUVERNEURS à
SAINT-FÉOY à la
SALLE COURCELLES pour 20h00.
on vous attend!

Pour ceux qui ne peuvent se présenter
1-800-361-9151
1-800-361-9152

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte postale (Département), il se peut que vous ne desiriez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:

- 1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
- 2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne desiriez pas faire parvenir votre demande d'emploi.
- 3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

SERVICE CONFIDENTIEL
LE SOLEIL

390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

Baycrest, c'est de la papeterie tout usage!

- | | |
|---|-------------|
| H. Bloc de papier à lettres, uni ou ligné, 90 feuilles. | 1.59 ch. |
| J. Bloc de papier à lettres Par avion, ligné, 80 feuilles. | 1.09 ch. |
| K. Bloc-notes, uni ou ligné, 90 feuilles. | 1.09 ch. |
| L. Enveloppes. Paquet de 45 tout usage, paquet de 35 domestiques/commerciales, paquet de 45 intérieur bleu ou paquet de 40 Par avion. | 1.59 le pqt |

Papeterie, rayon 706.

Baycrest, peut rendre vos nuits plus confortables!

- | | |
|---|--------------|
| M. Couverture tissée en acrylique/polyester. Bleu, ivoire ou taupe. Jumeau/deux places. | 36.00 ch. |
| Queen | 45.00 ch. |
| N. Oreillers en polyester/Fortrel ^{ma} . Anallergique. Paquet de deux oreillers. Régulier. | 24.99 le pqt |
| Queen | 29.99 le pqt |
| P. Protège-oreiller à glissière. Coton/polyester. Blanc. | 4.75 ch. |
| Régulier | 5.25 ch. |

Linge de maison, rayon 601.

Commandes téléphoniques: 627-5922 la Capitale et 627-5959 Place Laurier.
En vigueur jusqu'au 25 février.